

Bordeaux, le 11 février 2026

ALERTE MÉTÉOROLOGIQUE

VIGILANCE ORANGE

Le préfet de la Gironde, au vu des informations transmises par Météo-France, et conformément au plan départemental d'alerte météorologique, décide la diffusion de l'alerte pour le phénomène :

VENT

Pour l'ensemble du département. L'alerte est valable à compter du mercredi 11 février 2026 à partir de 22h00 jusqu'au jeudi 12 février 2026 à 06h00.

Le vent de sud-ouest se renforce très nettement ce mercredi soir avec des rafales devenant tempétueuses sur les départements côtiers. Les rafales de vent atteignent :

- sur la Gironde et les Landes, 100 à 110 km/h dans les terres voire localement 120 km/h sur les Landes et 110 à 130 km/h voire très localement 140 km/h sur le littoral.

Le contexte de sols saturés est un élément aggravant pour le risque de chutes d'arbres. Ces fortes rafales commencent à faiblir progressivement par le nord en fin de nuit avec une sortie de vigilance prévue à 06h pour la Gironde.

Il est demandé aux maires d'aviser les exploitants de campings, de chapiteaux et les organisateurs de manifestations en plein air sur ce risque, afin de prendre toutes les mesures pour assurer la sécurité des personnes et des biens, et d'informer la population sur les risques et les conseils de comportement suivants :

RISQUES	CONSEILS DE COMPORTEMENT
- Des coupures d'électricité et de téléphone peuvent affecter les réseaux de distribution pendant des durées relativement importantes - Les toitures et les cheminées peuvent être endommagées - Risque de chute de branches - Possibles déplacements de véhicules - La circulation routière peut être perturbée, en particulier sur le réseau secondaire en zone forestière	- Limitez vos déplacements. Limitez votre vitesse sur route et autoroute, en particulier si vous conduisez un véhicule ou attelage sensible aux effets du vent - Ne vous promenez pas en forêt et sur le littoral - En ville, soyez vigilants face aux chutes possibles d'objets divers - N'intervenez pas sur les toitures et ne touchez en aucun cas à des fils électriques tombés au sol - Rangez ou fixez les objets sensibles aux effets du vent ou susceptibles d'être endommagés

Il vous appartient de vous tenir informé de l'évolution de cet événement météorologique :

Météo-France : 05 67 22 95 00 et <http://www.meteofrance.com/accueil>

Préfecture : 05 56 90 65 98 (répondeur)

Le préfet,
Pour le Préfet et par délégation
le Secrétaire Général

François DRAPÉ